

23.09.09

*Veleposlaništvo Republike Slovenije  
Ambassade de la République de Slovénie  
Ambassade van de Republiek Slovenië*

Numéro: VBR-210-MK/09

Date: 21/9/2009

**SUJET: Nationalité multiple**

Cher Monsieur Kollwelter,

On a reçu votre demande pour les informations concernant la double ou multiple nationalité. La République de Slovence permet la double nationalité sur la base de la réciprocité. Si l'état du demandeur permet la nationalité double, la République Slovène dans ce cas admet aussi la double nationalité. Dans les autres cas la double nationalité n'est pas admissible.

Vous souhaitant bonne réception de ces renseignements, cher Monsieur Kollwelter, je vous prie d'agréer mes meilleures salutations.



  
Anita Pipan  
Ambassadeur